

« Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial »

ATELIER DE SUIVI POUR LES PORTEURS DE DOSSIERS D'INSCRIPTION

Porto-Novo, 26 – 30 mars 2012

Rapport de la troisième phase



Ecole du Patrimoine Africain

Blandine AGBAKA

Mai 2012

Sommaire

Remerciements	3
Introduction.....	4
1. Aspects pédagogiques du cours	5
1.1 Objectifs du cours.....	5
1.2 Contenu du cours	5
1.3 Structuration du cours.....	6
1.4 Méthode pédagogique	6
2. Logistique du cours.....	7
2.1 Lieux du cours.....	7
2.2 Lieu d’hébergement	7
2.3 Accueil des participants et des personnes ressources	7
2.4 Transport local.....	7
2.5 Activités sociales.....	7
3 Equipe d’encadrement	9
3.1 Personnes ressources et intervenants pédagogiques.....	9
3.2 Participants.....	9
3.3 Préparatifs du cours	9
4 Déroulement de la formation	10
4.1 Jour 1	10
4.1.1 Mot de bienvenue et objectifs du cours-programme.....	10
4.1.2 Evaluation des phases 1 et 2 et présentation des dossiers par pays	11
4.1.3 Point sur l’état d’avancement des dossiers et recommandations.....	12
4.1.4 Echanges sur les dossiers de nomination.....	14
4.2 Jour 2	16
4.2.1 Révision : format d’inscription, illustrations,	16
4.2.2 Cartographie : délimitation d’un site et de sa zone tampon,	16
4.2.3 Révision et actualisation des dossiers de nomination-	16
cartographie et séances pratiques de rédaction des drafts.....	16
4.3 Jour 3	17
4.3.1 Déclaration de VUE et analyse comparative et	17
séances pratiques de rédaction des drafts	17
4.4 Jour 4	18
4.4.1 Séance pratique de rédaction des drafts et	18
point de la relecture par les personnes ressources	18
4.5 Jour 5	20
4.5.1 Présentation des plans d’actions,.....	20
4.5.2 Présentation des résultats de l’évaluation et recommandations	21
4.5.1.1 Organisation pratique	21
4.5.1.2 Organisation Pédagogique	22
4.5.1.3 Commentaires libres	22
5 Recommandations générales	23
Conclusion	24
Annexes	25
Annexe 1 : Plans d’actions par pays	26
Annexe 2 : Fiche technique	36
Annexe 3 : Programme exécuté au cours de l’atelier	39
Annexe 4 : Liste des participants.....	41
Annexe 5 : Dossier de presse	44

Remerciements

La mise en œuvre des différentes phases du cours-programme « Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial », la tenue de cette troisième phase consacrée à l'atelier de suivi a été possible grâce à l'appui de plusieurs acteurs que nous tenons à remercier.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit :

- **du Ministre de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT)**, du Bénin, M. Jean Michel ABIMBOLA, pour avoir accepté de présider la clôture de la deuxième édition du cours-programme francophone « Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial »,
- **des partenaires financiers que sont :**
 - Le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain - AWHF-FPMA,
 - Le Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège,
- **des partenaires techniques que sont :**
 - Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO,
 - Le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS),
 - L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature – UICN,
 - Le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels – ICCROM.
 - Le Centre for Heritage development in Africa (CHDA)
 - L'Ecole du Patrimoine Africain-EPA
- **des personnes ressources que sont :**
 - Madame Claudine ANGOUE (ICOMOS),
 - Monsieur Youssouph DIEDHIOU (UICN),
 - Madame Bakonirina RAKOTOMAMONJY (CRATerre - ENSAG),
- **Pays participants :** Angola, Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Togo,
- **La coordination pédagogique et logistique** qui a servi de cheville ouvrière à la réalisation de ce cours-programme.
- **Le Congo**, pays d'accueil de la première phase de ce cours en mai 2011.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du présent cours.

Introduction

Le présent rapport fait le point des activités de la troisième phase du deuxième cours-programme francophone « **Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial** ». Cette phase qui porte sur l'évaluation effective de l'état d'avancement des dossiers de propositions d'inscription s'est tenue du 26 au 30 mars 2012 à l'EPA, Porto-Novo sous forme d'un atelier de suivi.

Cet atelier vise à :

- évaluer l'état d'avancement effectif des différents dossiers en lice,
- avancer dans le remplissage du format d'inscription,
- réviser les notions de cartographie, de déclaration de valeur universelle exceptionnelle (VUE), d'authenticité, d'intégrité,
- avancer sur la rédaction du plan de gestion,
- faire des recommandations concrètes pour la finalisation du dossier.

A l'issue de cet atelier de suivi, il est attendu :

- un remplissage avancé du format d'inscription,
- un renforcement de capacité effectif des participants aptes désormais à conduire leur dossier d'inscription,
- un contact continu avec la coordination pour la poursuite et la finalisation des dossiers.

Le rapport se structure en 5 points majeurs et se présente comme suit :

- (i) Les aspects pédagogiques,
- (ii) La logistique de cours,
- (iii) L'équipe d'encadrement et les participants,
- (iv) Le déroulement de la formation,
- (v) Les recommandations générales.

Ce rapport est complété par 5 annexes :

- Annexe 1: Plan d'actions par pays,
- Annexe 2 : Fiche technique,
- Annexe 3 : Programme de l'atelier exécuté,
- Annexe 4 : Liste des participants, des personnes ressources et de la coordination,
- Annexe 5 : Dossier de presse.

1. Aspects pédagogiques du cours

1.1 Objectifs du cours

❖ Objectif général

Développer et renforcer les capacités des professionnels africains du patrimoine culturel et naturel en matière d'élaboration de propositions de dossier d'inscription jusqu'à la nomination sur la Liste du patrimoine mondial au profit des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial.

❖ Objectifs spécifiques

- Consolider le réseau de professionnels capables de mettre en œuvre le processus d'inscription,
- Diffuser les informations relatives au processus d'inscription au sein des communautés locales,
- Développer un plan d'action pour la mise en œuvre du processus d'inscription,
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des participants dans la mise en œuvre du processus d'inscription,
- Amener les participants à s'approprier les outils liés au processus de mise en œuvre du patrimoine mondial,
- Améliorer la qualité des dossiers soumis au Centre du patrimoine mondial.

1.2 Contenu du cours

Le cours est constitué de présentations théoriques et de plusieurs exercices pratiques axés sur le remplissage du format d'inscription. Compte tenu de l'état d'avancement des dossiers présenté par le rapport de suivi (insérer les dates et le titre exact du rapport de suivi), la coordination pédagogique a décidé de mettre un accent particulier sur le volet du remplissage du format d'inscription avec les données disponibles par dossier. Le programme initial a donc été révisé pour atteindre cet objectif. Le programme révisé s'articule autour des points suivants :

- Format d'inscription avec des illustrations,
- Cartographie : délimitation d'un site et de sa zone tampon,
- Déclaration de VUE et analyse comparative, authenticité et intégrité, état de conservation, cadre juridique,
- Travaux dirigés par binôme,
- Evaluation du cours.

1.3 Structuration du cours

Les cinq jours de cours se sont structurés en modules et activités qui se présentent comme suit :

- Objectifs et programme de l'atelier,
- Evaluation des phases 1 et 2,
- Présentations des dossiers de nomination par pays,
- Echanges sur les dossiers de nomination,
- Révision : format d'inscription, illustrations,
- Cartographie : délimitation d'un site et de sa zone tampon,
- Révision et actualisation des dossiers de nomination – cartographie,
- Séance pratique de rédaction des drafts (Identification du bien),
- Séance pratique de rédaction des drafts (Description du bien),
- Déclaration de VUE et analyse comparative,
- Authenticité et intégrité,
- Etat de conservation ; cadre juridique,
- Séance pratique de rédaction des drafts (Justification de la VUE),
- Séance pratique de rédaction des drafts (Etat de conservation, protection et gestion du bien),
- Séance pratique de rédaction des drafts (protection et gestion du bien, suivi),
- Relecture des drafts par les personnes ressources,
- Elaboration des plans d'actions,
- Point de la relecture des dossiers de nomination et recommandations
- Présentation des plans d'actions par pays,
- Présentation des résultats de l'évaluation et recommandations.

1.4 Méthode pédagogique

La méthode pédagogique est axée sur des présentations théoriques renforcées par des études de cas, faites par les personnes ressources avec un accent particulier sur la pratique. Le principe directeur de cette démarche est que tous les participants repartent avec un draft du format d'inscription. Après la présentation par chaque binôme de l'état d'avancement de son dossier, une évaluation a été faite par l'ensemble des personnes ressources et certains membres de la coordination. Des résultats de cette évaluation découlent les séances pratiques qui ont consisté à faire remplir le format par chaque binôme sous la supervision d'une personne ressource.

2. Logistique du cours

2.1 Lieux du cours

L'atelier de suivi du cours s'est tenu dans les locaux de l'Ecole du Patrimoine Africain – EPA, dans la salle de conférence.

2.2 Lieu d'hébergement

Le Centre Songhai situé à Ouando à Porto-Novo a servi de lieu d'hébergement aussi bien pour les participants que pour les personnes ressources et membres de la coordination.

Ce logement collectif a favorisé les échanges hors cours entre participants et personnes ressources.

2.3 Accueil des participants et des personnes ressources.

L'accueil des participants et des personnes ressources a été effectué par la coordination locale du cours sous la direction de MM. Adéchina Alaofè et Paul Mensah de l'EPA.

2.4 Transport local

Le transport du lieu d'hébergement à l'Ecole du Patrimoine Africain qui accueillait l'atelier s'est fait avec un bus mis à la disposition des participants et des personnes ressources.

2.5 Activités sociales

Les activités sociales ont été marquées par la cérémonie de clôture officielle du cours.

Cette cérémonie officielle de clôture s'est tenue le vendredi 30 mars 2012 sous la présidence du Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme du Bénin. Son propos de clôture officielle a été précédé par les allocutions du Directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain, du Coordinateur général du cours, de la représentante du Conseil d'Administration du Fonds pour le patrimoine mondial africain– AWHF-FPMA, et de la représentante des participants. Ce fut l'occasion pour chacun de situer l'importance de cet atelier dans l'œuvre de conservation et de mise en valeur du patrimoine africain, d'interpeller les participants sur leur rôle dans la réussite du processus, d'insister sur la nécessité de continuer la préparation des dossiers, de sensibiliser les Etats parties à leur responsabilité quant à l'appui institutionnel aux équipes de préparation de dossiers mais aussi à la promotion du patrimoine aussi bien culturel que naturel et à leur contribution au Fonds pour le patrimoine mondial africain.

Quelques photos pour illustrer cette cérémonie officielle de clôture



De la gauche vers la droite le Coordinateur général du cours, le Directeur de l'EPA, le Ministre de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, la Représentante du Conseil d'Administration du FPMA.



M. Jean Michel Abimbola, MCAAT Bénin, lors de son allocution de clôture



De la gauche vers la droite : remise d'attestation à Sanou Youssouf du Burkina Faso par la Représentante du Conseil d'Administration du FPMA, à Nicole Mantsanga Bambi du Congo par le DPC du Bénin et à Brice Owabira du Congo par le Secrétaire Général du MCAAT du Bénin.



De la gauche vers la droite : remise d'attestation à Calixte Biah du Bénin par le MCAAT, à Maïmouna Camara de la Côte d'Ivoire par le Directeur du FPMA et à Kodjo Nougbolo du Togo par le Directeur du Fonds pour le patrimoine culturel du Bénin.

3 Equipe d'encadrement

La coordination générale du cours et l'assistance à la coordination ont été assurées par l'EPA à travers le pôle Territoires et Patrimoines (Victoire ADEGBIDI et Blandine AGBAKA). La coordination pédagogique par François Djah MALAN, Coordinateur général et Abdoul Aziz GUISSSE, Vice-coordonateur.

3.1 Personnes ressources et intervenants pédagogiques

Dans la droite ligne du cours initial, la plupart des personnes ressources ont été reconduites pour renforcer la formation entamée à Pointe Noire sur le processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Elles sont venues du Sénégal pour le représentant de l'UICN, de la France pour la personne ressource venant de CRATerre - ENSAG et du Gabon pour la représentante de l'ICOMOS. La coordination générale du cours du pôle Territoires et Patrimoines a également appuyé l'encadrement pédagogique.

3.2 Participants

Ils sont venus de six pays, l'Angola, le Bénin, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Togo. En effet, la coordination du cours a retenu les dossiers les plus avancés et invité le Bénin, dont le dossier a connu des blocages, à titre de pays hôte pour comprendre les raisons de ce blocage.

Le dossier de la Côte d'Ivoire ayant été déposé avant l'atelier de suivi, un seul membre du binôme a été invité pour partager l'expérience acquise avec les autres participants. Sur les onze participants attendus dix ont effectivement participé à l'atelier de suivi de Porto-Novo. Le tandem angolais a été réduit à une personne parce que la deuxième personne n'a pas pu effectuer le déplacement pour des raisons de santé défailtantes à quelques jours avant l'atelier.

3.3 Préparatifs du cours

Les préparatifs constitués des aspects pédagogiques et logistiques, du cours ont été coordonnés par le pôle Territoires et Patrimoines en étroite collaboration avec les coordinateurs du cours et l'administration de l'EPA.

La sélection des participants à l'atelier de suivi s'est faite sur les critères objectifs suivants :

- L'état d'avancement des dossiers,
- Le taux d'activités réalisées suivant le plan d'action,
- Le statut légal des biens.

4 Déroutement de la formation

❖ Personnes ressources clés

1. Victoire ADEGBIDI	
Qualité	Coordinatrice pôle Territoire et Patrimoine EPA
2. Docteur François Djah MALAN	
Qualité	Ethnobotaniste, en service à l'UFR Sciences de la Nature et Centre de Recherche en Ecologie Université d'Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire.
3. Abdoul Aziz GUISSÉ	
Qualité	Chef de la division Monuments classés et chargé Des dossiers d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial à la DPC Sénégal
4. Bakonirina RAKOTOMAMONJY	
Qualité	Architecte à CRATerre
5. Docteur Youssouph DIEDHIOU	
Qualité	Spécialiste de programme Aires protégées d'Afrique Centrale et de l'Ouest à l'UICN.
6. Docteur Claudine -Augée ANGOUE	
Qualité	Maître-assistant d'Anthropologie, Département de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon). Responsable de la conduite du dossier d'inscription du site de la Lopé sur la Liste du patrimoine mondial.

4.1 Jour 1

4.1.1 Mot de bienvenue et objectifs du cours-programme

La première journée de l'atelier de suivi a été consacrée à l'introduction de l'atelier, l'évaluation des phases 1 et 2 du cours-programme, la présentation des dossiers de nominations des différents pays participants.

Après l'introduction et le mot de bienvenue de M. Baba KEITA, Directeur de l'EPA, et la présentation des participants, les objectifs du programme et de l'atelier ont été présentés par Victoire ADEGBIDI, coordinatrice du pôle Territoires et patrimoines assurant la coordination générale du cours-programme. Cette présentation a été suivie des résultats escomptés, de la stratégie pour atteindre ces résultats et des résultats obtenus pour les éditions précédentes. Les objectifs ainsi présentés se déclinent comme suit :

- Consolider le réseau de professionnels capables de mettre en œuvre le processus d'inscription ;
- Diffuser les informations relatives au processus d'inscription au sein des communautés locales ;

- Développer un plan d'action pour la mise en œuvre du processus d'inscription,
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des participants dans la mise en œuvre du processus d'inscription ;
- Amener les participants à s'approprier sur les outils liés au processus de mise en œuvre du patrimoine mondial.
- Améliorer la qualité des dossiers soumis au Centre du patrimoine mondial.

Les résultats escomptés se concentrent autour des points suivants :

- Des capacités de conduite du processus d'inscription sont acquises,
- Un réseau de professionnels capables de conduire à terme des dossiers de nomination est créé,
- Un plan d'action et de suivi pour la mise en œuvre du processus d'inscription est mis en place,
- Des propositions de qualité sont produites sur les sites des différents pays participants.

La stratégie conçue pour atteindre ces résultats est un programme en 3 phases que sont :

- Un atelier initial pour introduire les participants aux différentes notions indispensables à la mise en œuvre du processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et au format d'inscription,
- Une phase de suivi pour la réalisation des activités de terrain,
- Un atelier de suivi pour évaluer l'état d'avancement des dossiers et finaliser le remplissage du format d'inscription.

Compte tenu de l'état d'avancement des dossiers, les objectifs visés dans le cadre de cet atelier de suivi sont :

- Evaluer le niveau d'avancement des dossiers en lice,
- Améliorer sensiblement la qualité des dossiers avec l'assistance des personnes ressources,
- Mettre en place un plan d'action fonctionnel devant permettre de finaliser les dossiers pour une soumission effective au plus tard en 2014.

4.1.2 Evaluation des phases 1 et 2 et présentation des dossiers par pays

Le Coordinateur général du cours François Djah MALAN a présenté l'évaluation des phases précédentes en insistant sur le fait que lors de l'atelier initial huit dossiers étaient en lice et à la fin de la phase de terrain 4 dossiers ont été retenus sur la base de leur état d'avancement. Le dossier de la Côte d'Ivoire a été inclus à titre de partage d'expérience et celui du Bénin, pays-hôte, pour aider le binôme à avancer. Cette évaluation a été suivie par la présentation de l'état d'avancement des dossiers de chaque pays.

Les binômes ont présenté l'état d'avancement de leurs dossiers à travers le remplissage du format d'inscription conformément à des Termes de Références qui leur ont été envoyés au préalable. L'Angola, le Burkina Faso, le Togo se sont prêtés à cet exercice le premier jour. La Côte d'Ivoire a fait une présentation à titre de communication pour partager son expérience.

Quelques photos pour illustrer les présentations par pays participants



De la gauche vers la droite, présentations des dossiers de nomination par les représentants du Burkina Faso, du Togo, et de la Côte d'Ivoire.

4.1.3 Point sur l'état d'avancement des dossiers et recommandations

➤ Angola

Etat d'avancement

- Composantes du bien mieux décrit et cerné,
- La définition et la justification des critères (ii) et (vi) ont évolué,
- L'élaboration du plan de gestion est amorcée avec la réunion avec les parties prenantes, et la collaboration des experts.

Recommandations

- Avancer dans la revue de littérature,
- Finaliser la délimitation du bien et de sa zone tampon,
- Finaliser le plan de gestion,
- Mieux justifier les critères,
- Améliorer la déclaration de VUE,
- Soumettre les rapports des experts ayant travaillé sur le site,
- Avancer dans le remplissage du format d'inscription et faire des drafts à améliorer continuellement.

➤ Burkina Faso

Etat d'avancement

- Identification du bien et de ses composantes mieux cernée,
- Justification des critères (ix) et (x) et déclaration de la VUE plus avancées,
- Délimitation du bien et de sa zone tampon,
- Inscription des parcs Nationaux Arly et W Burkina sur la Liste indicative, dans la perspective d'une inscription du complexe WAP.

Recommandations

- Rédiger la revue de la littérature,
- Repréciser les cartes en délimitant de façon continue les limites du bien et la zone tampon,
- Améliorer la justification des critères et la déclaration de VUE,
- Avancer dans le remplissage du format d'inscription et faire des drafts à améliorer continuellement,
- Finaliser le plan de gestion,
- Continuer dans la perspective de la soumission du dossier du complexe WAP.

➤ Côte d'Ivoire

La représentante de la Côte d'Ivoire a partagé l'expérience du dossier de la Ville historique de Grand Bassam avec les autres participants. Il ressort de cette expérience que l'engagement et l'appui de l'Etat Ivoirien a été le principal moteur de la réussite du dépôt du dossier en janvier 2012. Le dossier étant en renvoi, le binôme s'est concentré sur la satisfaction des 7 points issus des recommandations de l'ICOMOS.

➤ Togo

Etat d'avancement

- Identification et description du bien,
- Définition des critères (i), (ii), (vi) et déclaration de la VUE,
- Cartographie : délimitation du bien et de sa zone tampon non finalisée,
- Absence de plan de gestion,
- Remplissage peu avancé du format d'inscription.

Recommandations

- Améliorer la justification des critères et la déclaration de la VUE,
- Finaliser la délimitation du bien et de la zone tampon,
- Elaborer le plan de gestion,
- Soumettre le rapport de la visite de terrain à la coordination de même que les rapports des différents experts qui auront à travailler sur le site,
- Remplir le format d'inscription en faisant des drafts à améliorer continuellement.

NB : Le dossier du Bénin étant resté statique depuis l'atelier initial, le binôme n'a pas fait de présentation. Le binôme Congolais n'ayant pas pu voyager à la date prévue pour des raisons administratives a rejoint l'atelier le Mercredi 28 mars 2012. Les observations sur sa présentation se retrouvent donc au jour 3.

4.1.4 Echanges sur les dossiers de nomination.

Les échanges sur les dossiers ont permis aux personnes ressources de se prononcer sur l'état d'avancement des dossiers. Des échanges, il ressort globalement ce qui suit :

- Le remplissage du format d'inscription est peu avancé,
- La revue de littérature n'est pas avancée,
- La cartographie n'est pas finalisée,
- Les rapports des activités réalisées n'étaient pas disponibles,
- L'élaboration des plans de gestion est peu avancée.

Les personnes ressources ont donc insisté sur la nécessité de remplir le format d'inscription avec les informations disponibles sur les différents biens. Les différentes séances pratiques ont par conséquent été concentrées sur cet objectif, pour que chaque binôme reparte avec un draft du format rempli.

Quelques photos pour illustrer les échanges entre personnes ressources et porteurs de dossiers



De la gauche vers la droite, les porteurs de dossier du Burkina Faso, de l'Angola, du Togo en échanges avec les personnes ressources

Pour synchroniser les appréciations des personnes ressources, un guide leur a été soumis. La compilation des différentes appréciations donne le tableau ci-après :

Suivi des propositions d'inscription (1 = appréciation tranchée, 0 = appréciation mitigée)

Etape	Angola		Burkina Faso		Congo		Benin		Togo	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
1. IDENTIFICATION DU BIEN										
Identification des attributs portant la valeur universelle		1	1					1	1	
Description suffisante des attributs et de comment ils contribuent à la valeur universelle		1		1				1		1
Cartes aux normes		1		1				1		1
Délimitation de la zone principale expliquée, convaincante et contenant les attributs		0		1				1		1
Délimitation de la zone tampon expliquée, convaincante et assurant une protection du bien		1		1				1		1
2. DESCRIPTION										
Est-ce que les attributs portant la valeur universelle sont identifiés ?		1	1					1	1	
Est-ce que ces attributs sont suffisamment décrits ?		1		1				1		1
Est-ce que les liens entre les différents attributs sont clairs ?		1		1				1		1
Est-ce que la période historique visée est définie et pertinente ?		1	1					1	1	
Est-ce que la période historique est bien décrite		1		1				1		1
3. JUSTIFICATION										
Argumentation du critère () convaincante		0	1					1	1	
Argumentation du critère () convaincante		0		1				1		1
Argumentation du critère () convaincante		1		1				1		1
Autres critères à proposer ?	1			1				1		1
Analyse comparative convaincante ?		0		1				1		1
Suffisamment d'éléments pour démontrer l'intégrité ?		0	1					1	1	
Suffisamment d'éléments pour démontrer l'authenticité ?		0	1					1	1	
4. ETAT DE CONSERVATION										
Documentation sur l'état de conservation suffisante ?		1		1				1		1
Menaces identifiées et décrites ?		0		1				1	1	
Moyens pour répondre aux menaces dans le passé et dans le futur bien décrits ?		0		1				1	1	
5. PROTECTION ET GESTION										
Droit de propriété clarifié ?		1	1					0	1	
Protection existante et décrite ?		1		1				1		1
Description des acteurs responsables suffisante et claire ?		1	1					1	1	
Relation entre les responsables décrite et Mode de gestion clarifiée ?		1		1				1		1
Structure de gestion décrite ?		1	1					1	1	
Inventaire (liste) des mesures législatives, réglementaires, contractuelles, de planification, institutionnelles et/ou traditionnelles disponibles		1		1				1		1
Documentation sur le staff suffisante ?		1		1				1		1
Documentation sur les ressources financières suffisantes ?		1		1				1		1
6. SUIVI										
Mode de suivi clarifié ?		1		1				1		1
GLOBAL										
Cohérence sur les informations entre les chapitres ?		0		1				1		1
Cohérence sur les informations sur la description physique et les critères ?		0		1				1		1
Cohérence sur les informations sur la gestion et les critères ?		0		1				1		1
Protection, classement		1		1				1		1
TOTAL	1	24	9	22				30	11	22

4.2 Jour 2

La deuxième journée a été consacrée au format d'inscription, à la cartographie et au plan de gestion.

4.2.1 Révision : format d'inscription, illustrations,

Cette présentation faite par Bakonirina Rakotomamonjy a permis aux participants de revisiter les différentes parties du format d'inscription et de mieux se familiariser à son remplissage. Chaque partie est présentée avec des exemples réussis pour faciliter la compréhension des binômes. Dans le but de faciliter les recherches pour la revue de la littérature, le site <http://www.persee.fr> a été suggéré et exploré avec les participants, de même que Google.

4.2.2 Cartographie : délimitation d'un site et de sa zone tampon,

Cette présentation a été également faite dans le but de réviser les principes d'une bonne cartographie en vue de la soumission d'un dossier. Les cartes intégrées dans le dossier de nomination doivent indiquer clairement les limites du bien proposé et de sa zone tampon. Par ailleurs s'il y a lieu, elles doivent indiquer aussi les limites de protection juridique spéciales dont bénéficie le bien. Toutes les cartes doivent être géo référencées et comporter des ensembles complets de coordonnées.

Les échelles doivent être précisées, la clarté et la précision des cartes doivent permettre à toute personne de localiser le bien. Au moins cinq cartes sont nécessaires à savoir :

- Une carte pour localiser le pays dans le monde,
- Une carte pour localiser la région dans le pays,
- Une carte pour localiser la commune dans la région,
- Une carte pour localiser le bien dans la commune,
- Une carte pour localiser les éléments dans le bien.

Dans le cas des biens en série, faire une carte montrant la disposition des différents biens et une carte pour chaque bien.

4.1.5 Révision et actualisation des dossiers de nomination- cartographie et séances pratiques de rédaction des drafts

Cette session a permis d'examiner les cartes des participants et de leur faire des recommandations. Il en ressort qu'aucun dossier n'a encore une cartographie bien élaborée. Les recommandations ont porté essentiellement sur la délimitation du bien proposé et de la zone tampon. Cette délimitation doit être claire et précise et permettre de distinguer les limites du bien proposé et celles de la zone tampon.

Dans le but de s'assurer que chaque binôme reparte de l'atelier de suivi avec un draft rempli du format d'inscription, avec les données disponibles, plusieurs séances pratiques de rédaction ont été organisées pour permettre aux personnes ressources de suivre concrètement avec les binômes le remplissage du format à travers ses grandes rubriques. La répartition du suivi s'est faite comme suit :

- Angola, suivi par Bakonirina RAKOTOMAMONJY et Maimouna CAMARA,
- Bénin, suivi par Victoire ADEGBIDI,
- Burkina Faso, suivi par Youssouph DIEDHIOU et François MALAN,

- Congo, suivi par Claudine ANGOUE,
- Togo, suivi par Abdoul Aziz GUISSSE.

Les séances pratiques ont donc été organisées sur les parties suivantes :

- Séance pratique de rédaction des drafts (identification du bien),
- Séance pratique de rédaction des drafts (Description du bien).

4.3 Jour 3

La troisième journée s'est déroulée autour de la revue du processus d'inscription et des travaux de groupe. Toutefois, elle a démarré par la présentation du dossier de nomination du Congo sur le domaine royal de Mbé dont l'état d'avancement se résume comme suit :

➤ Congo

Etat d'avancement

- Identification et description du bien non finalisées,
- Définition des critères (iii), (vi) et déclaration de la VUE,
- Cartographie : délimitation du bien et de sa zone tampon non disponibles,
- Plan de gestion en cours d'élaboration,
- Remplissage peu avancé du format d'inscription.

Recommandations

- Finaliser l'identification et la description du bien,
- Améliorer la justification des critères et la déclaration de la VUE,
- Finaliser la délimitation du bien et de la zone tampon et rendre disponibles les cartes nécessaires,
- Finaliser le plan de gestion,
- Soumettre les rapports des experts et de la visite de terrain à la coordination,
- Remplir le format d'inscription en faisant des drafts à améliorer continuellement.

4.3.1 Déclaration de VUE et analyse comparative et séances pratiques de rédaction des drafts

Cette présentation faite par Youssouph Diedhiou et Claudine Angoué a pour objectif de faire réviser aux participants, les principes de la déclaration de VUE et de l'analyse comparative. C'est ainsi qu'un accent particulier a été mis sur les principes suivants :

- Les critères (définition et justification),
- L'Intégrité et l'Authenticité,
- La protection et la gestion (cadre juridique et plan de gestion).

En ce qui concerne l'analyse comparative, il permet de ressortir l'importance nationale et internationale du bien. Il faut prendre le soin de comparer le bien proposé à d'autres biens similaires inscrits ou non sur la Liste du patrimoine mondial, au niveau international et mettre en évidence la particularité du bien par rapport aux autres.

Ce rappel des trois piliers de la VUE a été suivi par la suite des séances pratiques de rédaction des drafts comme ci-après :

- Séance pratique de rédaction des drafts (Justification de la VUE),
- Séance pratique de rédaction des drafts (Etat de conservation, protection et gestion du bien).

Quelques photos pour illustrer les séances pratiques de rédaction des drafts du format d'inscription



De la gauche vers la droite, séance pratique de rédaction de draft des binômes du Bénin, du Burkina Faso et du Togo avec les personnes ressources.

4.4 Jour 4

La quatrième journée a été focalisée sur les travaux de groupe et la restitution des activités réalisées.

4.4.1 Séance pratique de rédaction des drafts et point de la relecture par les personnes ressources

Il s'est agi de finir les séances pratiques de rédaction des drafts du format d'inscription par la partie sur le cadre juridique et le plan de gestion. Les personnes ressources se sont ensuite prêtées à un exercice de relecture des différents drafts avec des observations qu'elles ont partagé avec tous.

Les différentes observations faites après relecture des drafts, se résument comme suit :

➤ Angola

- Le rapport de l'état de conservation actuel du bien doit être fait par les architectes ayant travaillé sur le site,
- Compléter la partie sur le cadre juridique du bien,
- Compléter l'équipe technique devant travailler sur le site,
- Avancer sur le remplissage du format.

➤ Bénin

- Préciser le nom du bien à inscrire et ne pas oublier d'actualiser le nom sur la Liste indicative du Bénin
- Préciser la superficie totale du bien,

- Préciser les différentes composantes et les décrire
- Réaliser les cartes montrant la délimitation des biens proposés et les zones tampon tout en respectant les principes de réalisation d'une carte,
- Compléter les coordonnées géographiques des sites de Dassa,
- Faire des recherches pour prouver l'importance des sites proposés dans l'histoire de la traite négrière dans la sous-région et en Afrique en général,
- Trouver les références des cartes proposées pour Akaba Idéna à Kétou, et le Fort Portugais à Ouidah,
- Insérer des photos sur la forêt Yènouzounmè de Savi si ce site est retenu parmi les composantes du bien à proposer,
- Harmoniser l'écriture du nom « Zomayi »,
- Décrire comment le bien est parvenu à sa forme et à son état présent, de même que les changements significatifs qu'il a subis sans oublier l'historique récente de la conservation,
- Rédiger l'analyse comparative : au niveau national comparer avec des sites qui ne sont pas sur la liste, prison des esclaves à Abomey (Azali), Cana, Toffo etc. ; au niveau régional avec (Gorée) et d'autres ; au niveau international à rechercher,
- Faire une analyse SWOT de tout le bien
- Réorganiser la justification des critères avec des informations disséminées dans la documentation existante sur le bien et celle à compléter.

➤ **Burkina Faso**

- Rendre les limites du bien et de sa zone tampon continues sur la carte pour en faciliter la visibilité,
- Mettre en avant les particularités du complexe WAP à travers les espèces endémiques et autres caractéristiques,
- Compléter les informations sur le plan de gestion et le cadre juridique de chaque parc,
- Avancer dans le remplissage du format.

➤ **Congo**

- Définir le critère (iii) proposé avant de justifier,
- montrer l'évolution de l'exercice du pouvoir dès l'origine du royaume à nos jours,
- Définir aussi le critère (vi) et garder à l'esprit que le comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement à d'autres,
- Compléter le projet de déclaration de VUE,
- Avancer dans le remplissage du format.

➤ Togo

- Confirmer les coordonnées géographiques,
- Elaborer la description textuelle des limites du bien proposé,
- Rendre disponible les cartes sur le bien proposé,
- Faire une meilleure description des composantes du bien,
- Qualifier le style architectural,
- Faire recours à Terra pour qualifier le style et la chronologie dans le temps, voir à quelle époque correspond chaque style,
- Mettre en avant les éléments qui sont en relation avec les critères,
- Démontrer que l'impact éventuel de l'ouvrage métallique n'altère pas le critère d'authenticité du bien et justifier en quoi cet ouvrage est nécessaire,
- Documenter la justification de l'inscription et compléter après études,
- Renforcer le projet de déclaration de la VUE,
- Elargir l'analyse comparative au niveau international,
- Revenir sur la nature des grottes et préciser s'il n'y a pas de menaces sismiques,
- Documenter les pressions liées au développement, à l'environnement, aux catastrophes naturelles,
- Délimiter la zone tampon,
- Déterminer la nature des relations de collaboration entre les acteurs dans le dispositif à prévoir et le plan de gestion à élaborer,
- Profiter du financement en cours pour élaborer le plan de gestion en parfaite et effective participation de tous les acteurs,
- Elaboration des plans d'actions.

Les participants ont procédé à l'élaboration d'un plan d'action devant leur permettre de continuer les activités après l'atelier de suivi pour finaliser leur dossier de nomination. Ces plans d'actions se retrouvent en annexe 1 du présent document.

4.5 Jour 5

La dernière journée a été consacrée à la présentation des plans d'actions par les binômes, à formuler les recommandations générales et à la clôture officielle du cours-programme.

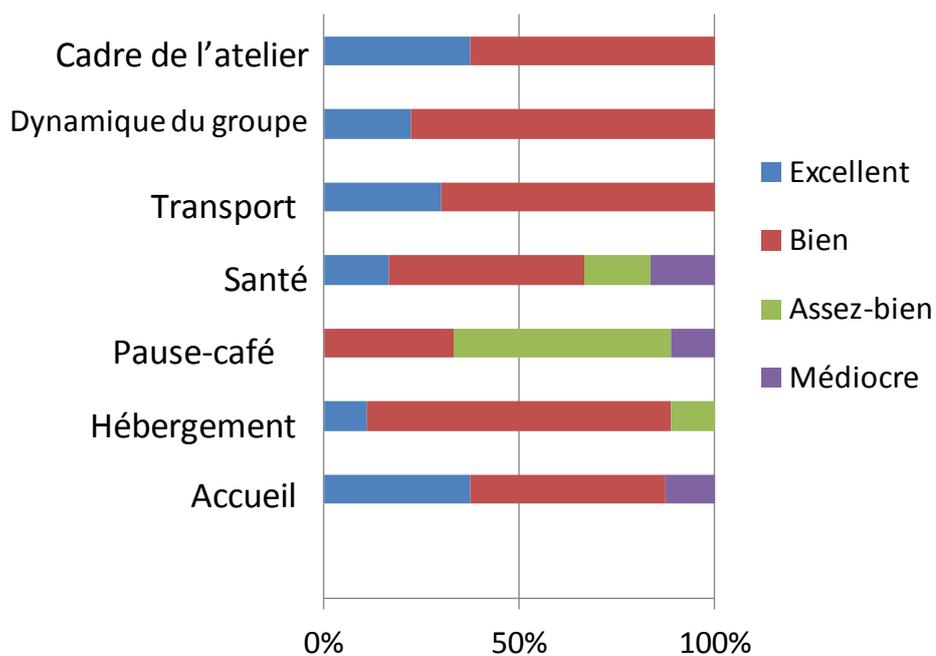
4.5.1 Présentation des plans d'actions,

Les plans d'action élaborés la veille ont été présentés par les binômes pour partager avec la coordination et les personnes ressources la programmation de leurs activités jusqu'à la soumission du dossier en 2013. La coordination a mis l'accent sur le fait que les participants doivent garder le contact avec la coordination et les personnes ressources pour le suivi des activités.

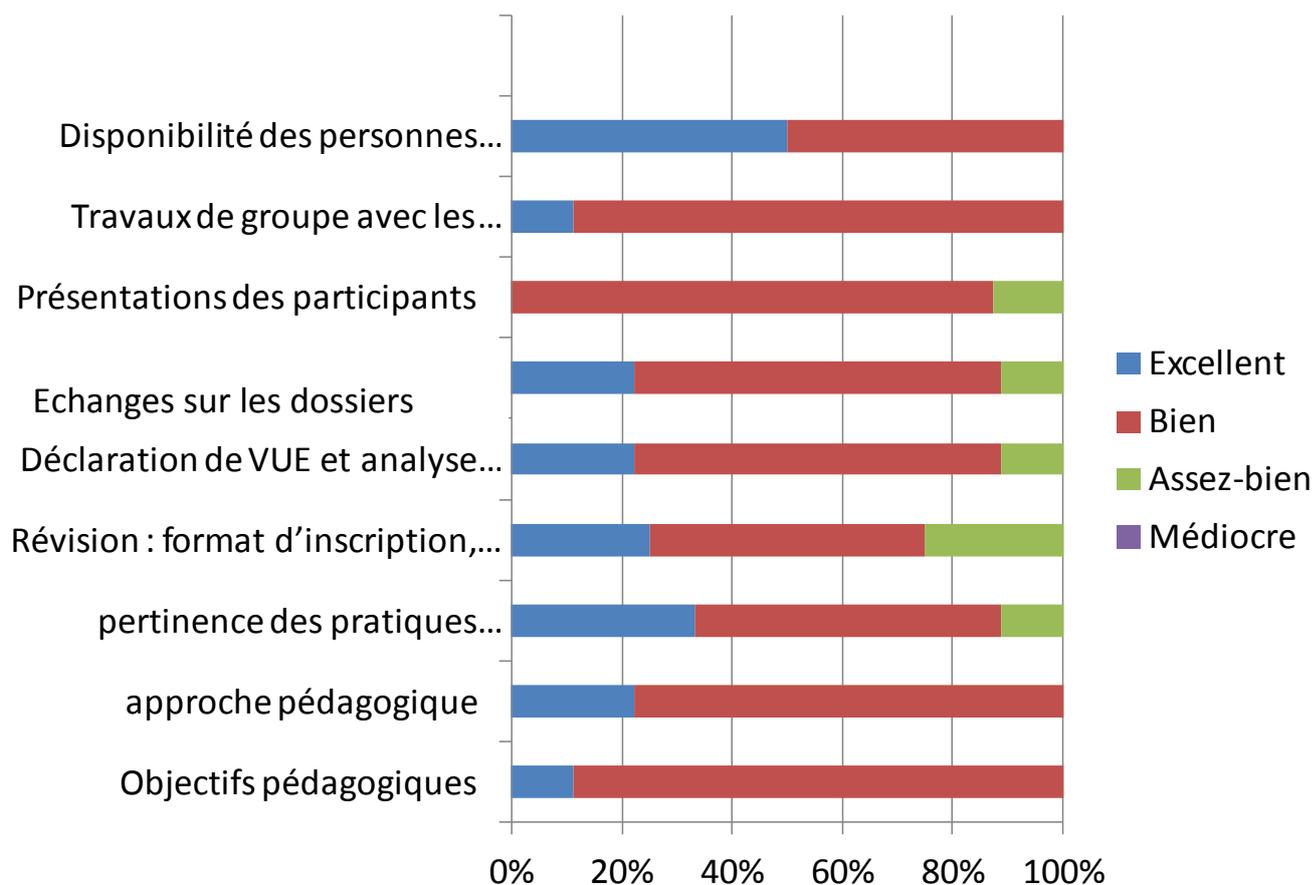
4.5.2 Présentation des résultats de l'évaluation et recommandations

Deux fiches d'évaluation ont été soumises à l'endroit des participants. L'une sur l'organisation pratique de l'atelier et l'autre sur l'organisation pédagogique. Le dépouillement de ces évaluations donne les résultats ci-après :

4.5.1.1 Organisation pratique



4.5.1.2 Organisation Pédagogique



4.5.1.3 Commentaires libres

➤ EVALUATION PEDAGIGIQUE

Les commentaires libres sur l'évaluation pédagogique se résument comme suit :

- Bien fait d'avoir mis l'accent sur les séances avec les personnes ressources et le remplissage du format,
- Cette formation a été très bénéfique, mais difficile dans la pratique des exercices.
- Pour la stratégie qu'il faut mettre en place en vue de classer les sites, nous souhaitons que cette formation soit continue à distance.

➤ EVALUATION ORGANISATION PRATIQUE

Le seul commentaire libre sur l'organisation pratique se résume en ce qui suit :

- Il serait intéressant de renforcer la pause-café en y ajoutant par exemple des croissants.

5 Recommandations générales

A la fin de l'atelier de suivi, il ressort généralement en termes de constat au niveau des dossiers de nomination ce qui suit :

- La revue de littérature reste peu avancée,
- La cartographie : délimitation du bien et de sa zone tampon non finalisée,
- Les rapports des experts pour les sites qui en ont reçu et des visites de terrains effectuées, de même que ceux des activités réalisées ne sont pas disponibles,
- Les plans de gestion sont peu avancés,
- Le remplissage du formulaire n'est pas avancé.

En raison de ces principaux constats, les recommandations générales qui viennent en appui à celles faites particulièrement sur chaque dossier se résument comme suit :

- Faire des recherches et rédiger la revue de la littérature,
- Finaliser les cartes nécessaires suivant les normes requises avec délimitation claire du bien proposé et de sa zone tampon,
- Mettre à la disposition de la coordination les différents rapports produits par les experts qui ont travaillé et qui auront à travailler sur les sites,
- Elaborer le plan de gestion avec la participation active de toutes les parties prenantes et surtout les communautés,
- Remplir au fur et à mesure le format d'inscription de manière à avoir des drafts qui seront améliorés continuellement au fil des informations acquises et des études réalisées.

Conclusion

L'atelier de suivi du deuxième cours-programme francophone « Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial » a permis de prendre connaissance de l'état d'avancement réel des dossiers de nomination des pays participants. Il a également permis à la coordination de se rendre compte des différents problèmes auxquels sont confrontés les porteurs de dossiers dans le processus d'élaboration de dossiers d'inscription au niveau de leur structure faîtière. Les moyens financiers restent l'obstacle majeur rencontré dans la conduite du dossier. L'engagement politique des Etats parties reste le principal moteur pour faciliter la finalisation des dossiers, le cas de la Côte d'Ivoire est assez remarquable comme exemple d'engagement politique.

Par ailleurs, les porteurs de dossier ont été encouragés à garder le contact avec la coordination pour la suite des activités jusqu'à la soumission des propositions au Centre du patrimoine mondial. En effet, comme le montrent les plans d'actions en annexe 1, il reste plusieurs activités à réaliser dans le but de finaliser les dossiers. La coordination a également fait remarquer que les pays absents (Niger et Sénégal) à cette troisième phase demeurent entièrement dans le processus du suivi pour bénéficier de l'appui des personnes ressources au profit de leur dossier.

Annexes

Annexe 1 : Plans d'actions par pays

ANGOLA

PLAN D'ACTION- VILLE HISTORIQUE DE MBANZA KONGO

Actions	Dates	Equipes	Coûts
1-Remise du rapport de l'atelier de Porto Novo	Avril 2012	Binôme	
2-Harmonisation de la liste indicative	Avril 2012	Mincult	
3-Résumé analytique/ Recherche documentaire	?	Binôme, Secrétariat du projet, Historien, documentaliste	?
4-Préparation du TDR pour la rédaction de la VUE et sa rédaction	?	Commission du Projet	?
5- Cartographie et plan de gestion	?	CRATerre- Ensag	?
6-Classification du bien au niveau national et renforcement de la protection juridique du bien	?	Commission du projet, DPCZ, GABJUR, Ministère de l'urbanisme et construction	?
7-Prospection géophysique sur le périmètre a classé	Mai 2012		180.000 USD
8-Signature des accords de coopération avec des universités (Cameroun et Portugal) en vue de définir un plan pour les recherches archéologiques.	Juin 2012		
9-Continuité des fouilles archéologiques	Juin 2012		
10- Mission Architecture	Avril/mai/Juin/ Juillet 2012		192.000 USD
11-Mission des experts de l'ICOMOS, etc.			
12-Soumission du dossier au CPM	2013		

SPECIALISTES/CHERCHEURS	Période (s)						
Histoire	XVeme - XVIIIeme						
Anthropologie							
Archéologie							
Topographe/Cartographe							
Biologue/Dendrologue							
Geologue							
Hydrologue							
Environnementaliste							
Architecte/Histoire de l'art							
Museologue							
Ethnobotaniste							
Documentaliste							

Parties prenantes : Autorités traditionnelles, membres des partis politiques locaux, directeurs de l'urbanisme

Obs : Ils doivent faire partie de l'équipe de rédaction, à cause du langage technique qui est très spécialisé.

BENIN

PLAN D'ACTION – SITES MARQUANTS DE LA ROUTE DE L'ESCLAVES

Taches	Acteur principal	Autres acteurs	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Compte rendu de la formation + suggestions	Participants à la formation	DPC, Cabinet du Ministre										
Mise en place d'un comité	Ministre, DPC, Binôme,	Personnes ressources										
Proposition et validation des modifications à apporter à la liste indicative	Comité	Personnes Ressources										
Recherche documentaire	Binôme, DPC, Comité	Thèses Livres Revue Pers ress. UNESCO ICCROM ICOMOS										
Identification des spécialistes et personnes ressources	DPC Binôme Comité	UNESCO CRATerre ICCROM ICOMOS										
Elaboration des Termes de Référence	DPC, Binôme, Formateurs	Spécialistes Comité										
Evaluation des coûts prévisionnels	Binôme, DPC, Gestionnaire -Planificateur	Spécialistes Comité										

Taches	Acteur principal	Autres acteurs	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Validation des TDR et des coûts prévisionnels	Comité	Personnes Ressources Spécialistes										
Recherche de Fonds	Ministère Comité	UNESCO, PSCC										
Descente sur le terrain	Binôme et spécialistes	DPC Personnes Ressources										
Restitution des travaux de terrain	DPC Binôme	Comité Personnes ressources spécialistes										
Rédaction	DPC Binôme	Rédacteurs Comité										
Première relecture et validation du format	DPC Experts	Comité Personnes Ressources Littéraires										
Prise en compte des observations	Binôme, DPC	Comité										
Seconde relecture	DPC Experts Comité	Personnes Ressources Littéraires										
Finalisation de la rédaction	DPC Binôme	Experts Comité										

BURKINA FASO

Préparation d'une proposition d'inscription du complexe W-Arly-Pendjari sur la Liste du Patrimoine Mondiale

Plan d'action et chronogramme de mise en œuvre.

Activités	An 2012									An 2013				An 2014		Participants	Acteurs
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril...	Janv	Fév		
Elaboration du rapport de l'atelier																	
Participation au CTS WAP-PAPE au Niger																	
Inscription du W Bénin comme site naturel sur la liste indicative																	
Rencontre de cadrage avec les parties prenantes (mise en place d'un comité de rédaction)																	
Revue documentaire, enquêtes, études																	
Remplissage du canevas de la proposition d'inscription																	
Cartographie																	
Soumission de canevas pour amendement																	
Présentation du dossier au CTS																	
Finalisation du dossier et transmission aux instances de l'UNESCO																	

Préparation d'une proposition d'inscription du complexe W Burkina Faso-Arly sur la Liste du Patrimoine Mondiale

Plan d'action et chronogramme de mise en œuvre.

Activités	An 2012									An 2013		Participants	Responsable	
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév			
Elaboration du rapport de l'atelier														NAMOANO
Participation au CTS WAP-PAPE au Niger													WAP-PAPE	WAP
Rencontre de cadrage avec les parties prenantes (mise en place d'un comité de rédaction)													Structures MEDD	OFINAP, DGFF
Revue documentaire, enquêtes, études													SANOU, Stagiaires...	NAMOANO
Remplissage du canevas de la proposition d'inscription													SANOU	NAMOANO
Cartographie													SANOU	NAMOANO
Soumission de canevas pour amendement														NAMOANO
Organisation d'un atelier technique de validation													Structures MEDD	NAMOANO
Finalisation du dossier et transmission aux instances de l'UNESCO													OFINAP, DGFF	Cabinet MEDD

PROPOSITION D'INSCRIPTION DU DOMAINE ROYAL DE MBE

ESQUISSE DU PLAN D'ACTION

Période d'AVRIL 2012 à JANVIER 2013

Activités	Objectifs	Ressources humaines	Période d'exécution
Rendre compte au comité de pilotage de l'état du dossier.	Rendre compte à la hiérarchie et aux professionnels du patrimoine sur les enjeux du processus	binôme	Avril
Analyse et validation critères	S'assurer de la pertinence des critères en fonctions des attributs.	Comité de pilotage-communautés locales.	Avril-mai
Revue documentaire	Collecter les informations afférentes au dossier	binôme.	Mai-juin
Missions d'explorations des vestiges du site délimitation du site et fixation de la zone tampon	Repérer les attributs fondamentaux du bien.	Archéologue, historien ; cartographe ; binôme	Juin-Aout
Missions d'explorations des vestiges du site	Circonscrire les limites du site à classer	Personnes ressources/cartographe/groupe de travail	septembre-octobre
Rédaction du 1 ^{er} draft du dossier	Assurer la conservation et la valorisation des attributs du bien	Communautés locales ; conservateurs du patrimoine ;	Novembre
Rélecture du 1 ^{er} draft	S'assurer des informations préalables.	Personnes ressources/comité de lecture/ binome	décembre

finalisation du dossier	Intégrer les informations au format	Comité de rédaction	Janvier ; février

Plan de travail 15 mois (mars 2012 à mai 2013)

Activités	Acteurs	Périodes
I- Travaux préliminaires		
1- Constitution de l'équipe de coordination	CNPC	Janvier 2012
2- Mise sur pied de l'équipe scientifique	Coordination	Février 2012
3- Finalisation du plan de travail et des TDR des experts	CNPC + Equipe de coordination + Equipe scientifique	Février - Mars 2012
4- Sensibilisation des administrations et autres acteurs impliqués	Coordination + Equipe scientifique	Mars 2012
II- Renforcement des capacités des acteurs impliqués :		
1- Formation des membres de l'équipe locale pour l'élaboration du plan de gestion	Coordination + équipe scientifique	Juin 2012
2- Renforcement des capacités des membres de l'équipe scientifique	CNPC + Coordination	Avril 2012
III- Documentation et collecte de données		
1- Recherche bibliographique et revue de la littérature	Equipe scientifique + Coordination	Mars à Octobre 2012
2- Enquêtes sur le terrain et documentation sur le site	Experts + Equipe scientifique + Coordination	Avril à Décembre 2012
3- Cartographie et bornage	Cartographe + Coordination	Avril 2012
4- Fouille archéologique et autres recherches	Archéologue + Coordination	Avril à Novembre 2012
5- Travail de recherche de l'expert géomorphologue	Géomorphologue + Coordination	Avril à Novembre 2012
IV- Rédaction des documents		
1- Réception des rapports des experts commis	Coordination + équipe scientifique	Décembre 2012 - Janvier 2013
2- Elaboration de l'analyse Comparative du site	Experts et équipe scientifique	Mai à Décembre 2012
3- Elaboration des documents devant justifier la VUE	Coordination + Equipe scientifique	Mai 2012 à Janvier 2013
4- Elaboration et validation du rapport de la phase I	Coordination + équipe scientifique + autres acteurs impliqués	Février – Avril 2013
5- Soumission du rapport définitif à l'UNESCO et au Togo	Coordination + CNPC	Mai 2013

Annexe 2 : Fiche technique



Atelier de suivi

« Préparation des Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial »

Fiche Technique

Lieu : Ecole du Patrimoine Africain - EPA, *Porto-Novo* - Bénin

Date : 26 au 30 mars 2012

Contexte : Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF-FPMA) a été créé pour assister les Etats africains à améliorer la conservation de leur patrimoine culturel et naturel, conformément aux dispositions de la Convention du Patrimoine mondial. A ce jour, les biens africains inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial représentent seulement 8,76% du total global, alors que presque tous les Etats en Afrique ont ratifié la Convention sur le Patrimoine mondial. Paradoxalement, 40% des biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril se trouvent en Afrique. Ce programme, qui vise à trouver des solutions à l'écart de représentation et à faire accroître le nombre de biens africains sur la Liste du patrimoine mondial, regroupe onze professionnels de la culture et de la nature venus de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, du Congo, de la Côte d'Ivoire, et du Togo. Chaque pays est représenté par un binôme de professionnels. Le présent cours fait suite au premier cours francophone de 2009-2010, coordonné par l'Ecole du Patrimoine Africain – EPA et au cours anglophone de novembre 2010 à septembre 2011, respectivement à Okashana et à Gobabeb en Namibie, coordonnée par le Centre for Heritage development in Africa - CHDA.

Le présent cours-programme lancé en 2011 couvre une année et se compose des trois phases suivantes :

- La première phase, dont le lancement a été présidé par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et des Arts du Congo, a eu lieu à Pointe Noire du 16 au 27 mai 2011.
- La deuxième phase s'est déroulée de juin 2011 à février 2012 et a permis la réalisation d'activités de terrain par chaque binôme pour améliorer l'état d'avancement des dossiers. Cette phase a été suivie par la coordination du cours.
- La troisième phase qui clôture le présent programme vise à évaluer les dossiers en vue de leur soumission en 2013.

Objectifs : Considérant la représentativité de l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial comme un enjeu majeur et important pour le développement des différentes nations du continent, le programme a pour but de :

- contribuer à l'amélioration de la qualité des soumissions d'inscription de biens africains en vue de leur reconnaissance au niveau mondial,
- Renforcer les capacités des professionnels africains à conduire le processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial,
- Evaluer les dossiers en lice et améliorer sensiblement la qualité des prochaines soumissions,
- Accroître en nombre et en variété/diversité, les biens patrimoniaux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial,
- Réduire le nombre de biens africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en danger,
- Créer un réseau de professionnels capables de mettre en œuvre le processus d'inscription.

Cibles : Professionnels de la culture et de la nature de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Congo et du Togo

Résultats attendus :

- Des capacités de conduite du processus d'inscription renforcées,
- Six esquisses de dossiers de nomination améliorées pour finition et soumission les prochaines années,



Paysage -Domaine royal de M'Bé- Congo



Singes -Parc National d'Arly- Burkina Faso

- Un réseau de professionnels capables de mettre en œuvre le processus d’inscription renforcé,
- Un savoir-faire en formation au processus d’inscription sur la Liste du patrimoine mondial constitué et disponible.

Coordination : Ecole du Patrimoine Africain - EPA

Partenaires : Centre du patrimoine mondial - Cpm, Union mondiale pour la Nature - UICN, Centre international des monuments et sites - ICOMOS, Centre international d’Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens culturels – ICCROM, Ministère de la Culture et des Arts du Congo.

Financement : Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège via le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain - AWHF-

FPMA

Annexe 3 : Programme exécuté au cours de l'atelier



**ATELIER : Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
EPA, Porto-Novo, du 26 au 30 mars 2012**

PROGRAMME

Dates:	26-30 mars 2012
Thèmes:	Processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
Coordination :	Baba Keita (BK), François Malan (FM), Aziz Guissé (AGu)
Assistante :	Blandine AGBAKA (BA)
Personnes ressources :	Victoire Adégbidi (VA), Youssouph Diedhiou (YD), Bakonirina Rakotomamonjy (BR), Claudine Angoué (CA), Rodrigue Kessou (RK)

Horaires	Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30
	Introduction - Evaluation du cours - Présentations dossiers	Cartographie – Format inscription - Plan de gestion	Revue Processus d'inscription sur la Liste du PM – Travaux groupe	Travaux de groupe et restitution	Plans d'actions – Recommandations –Clôture
Modération	FM/AGu	FM/AGu	FM/AGu	FM/AGu	FM/AGu
09:00- 10:30	Accueil et présentation des participants Objectifs et programme de l'atelier. Evaluation des phases 1 et2 BK/VA/FM/AGu	Révision : format d'inscription, illustrations Cartographie : Délimitation d'un site et de sa zone tampon Etude de cas des pays participants BR	Déclaration de VUE et analyse comparative Authenticité et intégrité Etat de conservation ; cadre juridique Etude de cas des pays participants YD/CA	Séance pratique de rédaction des drafts (Protection et gestion du bien, suivi) Participants/Personnes ressources	Présentation des plans d'actions (Angola- Burkina Faso – Congo – Côte d'Ivoire – Togo) Participants FM/AGu Présentation des résultats de l'évaluation et recommandations
10:30-11:00	Pause café	Pause café	Pause café	Pause café	Pause café
11:00- 12:30	Présentation des dossiers de nomination (Angola – Burkina Faso) Participants	Révision et actualisation des dossiers de nomination – Cartographie Participants/Personnes ressources	Séance pratique de rédaction des drafts (Justification de la VUE du bien)	Séance pratique de rédaction des drafts (Protection et gestion du bien, suivi)s	Cérémonie officielle de clôture
12:30- 14:00	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER
14:00- 15:30	Présentation des dossiers de nomination (Togo – Côte d'Ivoire) Participants	Séance pratique de rédaction des drafts (Identification du bien)	Séance pratique de rédaction des drafts (Justification de la VUE du bien)	Relecture des drafts par les personnes ressources Elaboration des plans d'actions Participants/Personnes ressources	
15:30- 16:00	Pause café	Pause café	Pause café	Pause café	
16:00-17:30	Echanges sur les dossiers de nomination Personnes ressources/Participants	Séance pratique de rédaction des drafts (Description du bien) BR/CA	Séance pratique de rédaction des drafts (Etat de conservation, Protection et gestion du bien) Participants/Personnes Ress	Point de la relecture des dossiers de nomination et recommandations FM/AGu	

Annexe 4 : Liste des participants

Atelier de suivi « Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial »

LISTE DES PARTICIPANTS, PERSONNES RESSOURCES ET MEMBRES DE LA COORDINATION

N°	Pays	Noms	e-mail	Téléphone
PARTICIPANTS				
1	ANGOLA	Sonia Ludmila da SILVA DOMINGOS	tasonia2000@yahoo.fr	(244)923715515
2	BENIN	Saoudathou AGBALLA B. OUMOROU	asaoudath@yahoo.fr	(229)90950453 (229)66308933
3		Bertin-Calixte BIAH	biah050962@yahoo.com	(229)96940469 (229)95421426
4	BURKINA FASO	Georges Yemboado NAMOANO	namoano.yg@gmail.com	(226)70016246
5		Youssef SANOU	sanouyoussef@yahoo.fr	226 70 12 73 33/78 83 08 47
6	CONGO	Nicole MANTSANGA BAMBI	nicolemantsanga@yahoo.fr	(242)055514153
7		Brice Isinove OWABIRA	briceowabira@yahoo.fr	(242)066633147
8	CÔTE D'IVOIRE	Maïmouna CAMARA	mounacam@yahoo.fr	(225)01115217
9	TOGO	Kodjo NOUGBOLO	michelkodnoug@yahoo.fr	(228)9207346 (228)2224197
10		Amah ATUTONU	lydia_atutonu@yahoo.fr	(228)90143977
PERSONNES RESSOURCES				
1	SENEGAL	Youssef DIEDHIOU	Youssef.DIEDHIOU@uicn.org	
2	BENIN	Victoire ADEGBIDI	victoire.adegbidi@epa-prema.net	(229)97318559

N°	Pays	Noms	e-mail	Téléphone
3	MADAGASCAR	Bakonirina RAKOTOMAMONJY	bako_rakotomamonjy@hotmail.com	(33) 4 76 69 83 90
4	GABON	Claudine ANGOUE	augeeangoue@ymail.com	(241)07499782
COORDINATION				
1	MALI	Baba KEITA	baba.keita@epa-prema.net	(229)66230007
2	CÔTE D'IVOIRE	François Djah MALAN	malandfrancois@yahoo.fr	(225)08309715 (225)01357931
3	SENEGAL	Abdoul Aziz GUISSÉ	Azigui8@hotmail.com	
4	BENIN	Blandine AGBAKA	blandise.agbaka@epa-prema.net	(229)95562808

Annexe 5 : Dossier de presse



INSCRIPTION DES SITES AFRICAINS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Une préoccupation pour les professionnels

Les professionnels du patrimoine qui travaillent sur les sites africains pour leur inscription sur la liste du patrimoine mondial sont depuis hier lundi 26 mars 2012, en conclave pour faire le point partiel de leurs recherches, afin d'améliorer le document à présenter. La représentation des sites africains sur la liste patrimoine mondial est à peine 8,76%. Pour corriger cet état de chose et encourager l'inscription massive des sites africains sur cette liste, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF-FPMA) a été créé pour assister les États africains à améliorer la conservation de leur patrimoine culturel et naturel, conformément aux dispositions de la Convention du Patrimoine mondial. Selon François Malan coordonnateur du projet le présent cours-programme lancé en 2011 couvre une année et se compose des trois phases suivantes : La première phase, dont le lancement a été présidé par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et des Arts du Congo, a eu lieu à

Pointe Noire du 16 au 27 mai 2011, la deuxième phase s'est déroulée de juin 2011 à février 2012 et a permis la réalisation d'activités de terrain par chaque binôme pour améliorer l'état d'avancement des dossiers. Cette phase a été suivie par la coordination du cours qui se tient à l'école du patrimoine africain et constitue la troisième phase qui clôture le présent programme. Il vise à évaluer les dossiers en vue de leur soumission en 2013. Ainsi du 26 au 30 mars 2012 les Professionnels de la culture et de la nature venus de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Congo et du Togo vont évaluer les dossiers en lice, travailler à l'amélioration de la qualité des soumissions d'inscription de biens africains en vue de leur reconnaissance au niveau mondial, et renforcer les capacités des professionnels africains à conduire le processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Pour Sonia da Silva, l'Angola est venue pour parfaire les travaux fait sur le site Mbanza

kongo ville, pour lequel le plan d'action élaboré a permis de tenir un atelier de préparation. Georges Namoano Yemboado du Burkina Faso a laissé entendre que son pays est en concertation avec le Bénin et le Niger pour que le travail sur le complexe WAP afin que les sites représentés dans ces pays soient acceptés sur la liste du patrimoine mondial. Signalons que cette rencontre est organisée en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial - CPN, Union mondiale pour la Nature - UICN, Centre international des monuments et sites - ICOMOS, Centre international d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens culturels - ICCROM, Ministère de la Culture et des Arts du Congo. Elle est financée par le Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège via le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain - AWHF- FPMA et coordonnée par l'école du patrimoine africain EPA.

La Nouvelle Tribune

QUOTIDIEN BENINOIS INDEPENDANT N° 2392 du Lundi 02 Avril 2012 11^{ème} Année 300 Fcfa



Inscription sur la liste du patrimoine mondial Quatre sites officiellement retenus pour soumission à l'Unesco en 2013

(Les participants reçoivent leur attestation)

Ismail Kéko

Après cinq jours de travaux intenses et assidus, le 28^{ème} Cours de préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial a pris fin le vendredi dernier à l'Ecole du Patrimoine Africain (Epa). Au terme du Cours, huit professionnels de la culture et deux de la nature savent et peuvent parfaitement conduire un processus d'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

De plus, cinq drafts de dossiers de nomination sont disponibles et vont être progressivement renforcés pour soumission entre 2013 et 2014. Au total, huit dossiers sélectionnés avec les avis des organisations consultatives de l'Icomos et de l'Iucn, ont entamé la préparation à Pointe Noire au Congo en mai 2011. Ainsi, des sept dos-

siers restants après le dépôt de celui de la ville historique de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire déposé au Centre du patrimoine mondial, juste à la fin de la deuxième phase du programme, quatre sites ont été officiellement retenus en dehors de celui du Bénin.

Le coordonnateur général du Cours Dr François Malan n'a pas manqué de déplorer la situation du Bénin du fait que le dossier n'a pu être porté malgré la substance technique et scientifique disponible et abondante pour le conduire à son terme. Après le mot de Martine Tahoux, représentante du Conseil d'administration de Awhf qui a parlé du travail remarquable des participants, la représentante des participants Maimouna Camara a exhorté les autorités béninoises à mettre à leur disposition les moyens

qu'il faut pour faire aboutir ce dossier.

Le directeur de l'Epa, Baba Kéita, n'a pas manqué non plus de remercier le ministre de la culture, tous les partenaires financiers et techniques ainsi que la coordination pour la réussite de ce Cours. Quant au ministre de la culture, il a pris l'engagement que toutes les doléances des participants et du binôme béninois seront pris en compte. La dizaine de participants a reçu leur attestation. Signalons que ce cours a été financé par le Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège via le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain - Awhf - Fpma avec la coordination de l'Epa et grâce au partenariat du Centre du patrimoine mondial, Union mondiale pour la Nature (Uicn), de l'Icomos, de l'Iccrom et du Ministère de la Culture et des Arts du Congo. □



PROPOSITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Des experts africains outillés à la faveur d'un atelier à l'Epa

Karim Oscar ANONRIN

L'Ecole du patrimoine africain (Epa) a abrité du 26 au 30 mars dernier, un atelier de suivi portant sur le thème : " Préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial ". La cérémonie de remise de parchemin aux participants, venus de pays africains francophones dont le Bénin, a eu lieu dans l'une des salles de conférence de l'Epa le vendredi dernier. C'était en présence du Maire de la ville de Porto-Novo, Moukaram Océni, du Ministre de la culture, Jean-Michel Abimbola, du Directeur de l'Epa, Baba Keita, et des membres du Conseil d'administration de l'Epa, pour ne citer que ceux-là. " ...Cet atelier de suivi qui s'achève aujourd'hui a consisté à évaluer les dossiers des pays présents en vue de leur soumission en 2013 pour inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il constitue donc la dernière phase pour la zone francophone

et fait suite à un cours organisé à Pointe Noire au Congo, en collaboration avec le ministère de la culture et des arts de la République du Congo ", a précisé le Directeur de l'Epa, Baba Keita. Quant au Ministre de la culture et de l'artisanat du Bénin, Jean-Michel Abimbola, il a salué l'initiative tout en précisant sa portée pour le rayonnement de la culture africaine. " ...Grâce à cet atelier de formation, des professionnels africains contribueront désormais à trouver des solutions à la sous-représentation de biens africains sur la liste du patrimoine mondial", a dit le Ministre Jean-Michel Abimbola. Ceci semble d'ailleurs bien possible selon les propos de la représentante des participants, Maïmouna Camara de la Côte d'Ivoire. " Nous serons l'Afrique qui gagne ; l'Afrique des gagnants ; l'Afrique des vainqueurs. Nous lançons ce défi : dans moins de 10 ans, vous verrez que nous aurons plus de sites inscrits sur la liste du patrimoine... ", a-t-elle dit.

E-mail : nvlexp@gmail.com

www.nouvelle-expression.com

nouvelle EXPRESSION EXPRESSION

Un autre regard sur l'actualité



African World
Heritage Fund



Ministère de la Culture



ÉCOLE
DU PATRIMOINE
AFRICAIN



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Centre du
patrimoine
mondial

INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Le deuxième cours de préparation des propositions sur la liste du patrimoine mondial avait pris fin le vendredi dernier à l'École du Patrimoine Africain à Porto Novo. C'est à travers une cérémonie forte simple que les acteurs du patrimoine culturel ont annoncé les quatre sites qui seront proposés à l'UNESCO en 2013.

Le deuxième cours a pris fin à l'EPA

(Quatre sites seront proposés à l'UNESCO en 2013)

Une dizaine de participants venus de plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest et du centre ont pris part à ce deuxième cours qui n'a duré que cinq jours. Ce deuxième cours a permis aux professionnels du patrimoine de savoir conduire un processus d'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mon-

dial de l'UNESCO. Ainsi des huit dossiers sélectionnés avec avis des organisations consultatives de l'ICOMOS et de l'Union mondiale pour la nature, cinq drafts de dossiers de nomination sont disponibles et vont être soumis en 2013-2014 à l'UNESCO. Par ailleurs il faut signaler la présence de plusieurs personnalités du

secteur de la protection du patrimoine à cette cérémonie dont entre autres le directeur de l'École du Patrimoine Africain Baba Kéita, le coordonnateur général de ce deuxième cours François Malan ainsi que la représentante du conseil de l'administration du Fonds pour le développement du patrimoine mondial africain.

Pour Jean Michel Abimbola, ministre de la Culture, c'est le lieu de prendre l'engagement afin d'accompagner les deux ambassadeurs du Bénin pour que leurs propositions puissent connaître un succès dès la sélection des dossiers par l'UNESCO en 2013.

Louckman ADEGBINDIN

La Nouvelle Tribune

QUOTIDIEN BÉNINOIS INDÉPENDANT N° 2299 du Mercredi 28 Mars 2012 11^{ème} Année 300 FCfa



N°2299 du Jeudi 28 Mars 2012

Processus d'inscription sur la liste du patrimoine mondial Des propositions d'inscription présentées à l'Epa

Ismail Kéko

L'École du patrimoine africain (Epa) organise du 26 au 30 mars 2012 un atelier de suivi relatif à la préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Cet atelier a démarré lundi dernier en présence de la dizaine de participants venue de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Chaque pays est représenté par un binôme de professionnels.

L'atelier est financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la Norvège via le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain - Awhf-Epa avec la coordination de l'Epa et grâce au partenariat du Centre du patrimoine mondial, Union mondiale pour la Nature (Uicn), de l'Icomos, de l'Iccrom et du Ministère de la Culture et des Arts du Congo.

Cette troisième et dernière phase qui vient après les deux premières, consiste à évaluer les propositions d'inscription en vue de leur soumission en 2013 à l'Unesco. Plusieurs dossiers ont été présentés hier avec succès à l'Epa en présence des membres de la coordination du cours et du directeur de l'Epa Baba Kéita.

Il s'agit du dossier de la Côte d'Ivoire à travers la ville historique de Grand-Bassam, de la proposition de l'Angola relative au site de la ville historique de Mbaza Kongo «ville à détenir pour préserver», le dossier du Complexe Parc W-Arly-Penjaï puisque des recommandations ont été faites afin que le parc Arly ne soit pas soumis individuellement. Il y a également d'autres dossiers tels que «la route de l'esclave» du Bénin qui n'a pas beaucoup

bougé depuis l'atelier initial de Pointe Noire et aussi le dossier relatif aux grottes au Togo.

A en croire le coordinateur général du cours sur «la préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial» De François Malan, les difficultés liées au retard du dossier «la route de l'esclave» du Bénin sont d'ordre administratif puisque tous les éléments techniques sont disponibles. «Un dossier de nomination, c'est vraiment une synthèse des recherches scientifiques. Ce n'est pas de la littérature pure. Il se base sur des travaux de recherches» s'est-il affirmé.

Intervenant au nom du Burkina, Namono Yemboodo Georges qui a présenté la proposition du complexe Parc W-Arly-Penjaï, dira que lors de la première phase des travaux à Pointe Noire en 2011, les experts de l'encadrement ont souhaité

de voir avec les collègues du Bénin, du Niger pour aller avec un bloc d'ensemble, car dans le parc national d'Arly, nous avons un bloc appelé Wap, c'est-à-dire le Complexe W, Arly et Penjaï. «La décision revient aux responsables nationaux de ces parcs pour aller vers ce type d'inscription transfrontalier de ces parcs» a déclaré Namono Yemboodo Georges.

Pour ce qui est du dossier de l'Angola, Sotila da Silva Domingo, coordinatrice du projet «Mbaza Kongo» a précisé que le projet a été lancé en 2004 pour qu'il passe sur la liste du Patrimoine mondial. «Comme on est suivi par la coordination de cet atelier, on va essayer de voir tout ce qui constitue un handicap pour nous. Je pense qu'en juin ou septembre prochain au plus tard, tout le dossier sera prêt pour être soumis en 2013» s'est-elle conclut.



Sur la route de l'esclave au Bénin



INSCRIPTION DES SITES AFRICAINS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Le dossier de la Ville Historique de Grand-Bassam bouclé

Dans le cadre du 2^{ème} cours de préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial, une dizaine de professionnels du patrimoine culturel ont travaillé du 26 au 30 mars 2012 à l'école du patrimoine africain sur les dossiers à soumettre pour l'inscription des sites africains sur la liste du patrimoine africain.



Une photo de famille des participants avec au milieu le ministre Jean Michel Abimbola

Après la première et la deuxième phase qui ont permis de boucler le dossier de la ville historique de Grand-Bassam de la Côte d'Ivoire, les professionnels du patrimoine africain se sont retrouvés à Porto-Novo dans le cadre de la troisième phase de ce deuxième cours préparatif des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial, pour donner les dernières touches aux dossiers des sites de la ville historique de Mbanza Kongo en Angola, site culturel, le domaine royal de Mbé au Congo-Brazzaville, site culturel, les graniers des grottes de Nok et de Mamproug, site culturel au Togo et les parcs nationaux du Complexe W - Arly - Pendjari, site naturel transfrontalier et en série entre le Bénin, le Burkina Faso. Ce dossier étant présenté comme une extension du Parc National W du Niger, inscrit en 1996. Pendant 5 jours les personnes ressources et les équipes-pays ont partagé leurs points de vue sur les dossiers en cours dans le processus. Quelques rappels de base ont été nécessaires afin de s'assurer que les professionnels qui ont la charge de préparer et de défendre les dossiers des sites africains sont suffisamment outillés pour réussir le travail qui leur est confié. Selon le coordinateur du cours, au terme de cette semaine de travail assidue, qui, par moments, a semblé harassante

ils peuvent affirmer que 8 professionnels de la culture et 2 de la nature savent et peuvent parfaitement conduire un processus d'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ces professionnels viennent étoffer un réseau de compétences africaines qui se construit depuis l'Africa 2009. Aussi a-t-il signalé que cinq drafts de dossiers de nomination sont disponibles et vont être progressivement renforcés pour soumission entre 2013 et 2014. Le ministre Jean Michel Abimbola qui est venu en personne clôturer les travaux de cette rencontre a félicité les professionnels qui se battent pour augmenter les sites africains sur la liste du patrimoine mondial. Il a promis de soutenir toutes les initiatives et d'accompagner la promotion du patrimoine.

A signaler que ce cours a été possible grâce au Centre du patrimoine mondial - Cpm, Union mondiale pour la Nature - UICN, Centre International des monuments et sites - ICOMOS, Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens culturels - ICCROM, Ministère de la Culture et des Arts du Congo. Il est entièrement financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la Norvège via le Fonds pour le Patrimoine Mondial - Africain - AWHP - FFMA.

Cosme Kéké

Le Meilleur QUOTIDIEN

Quotidien Béninois d'Informations et d'Analyses N°912 du Lundi 02 Avril 2013
Autorisation N° 627/MISD/DC/SC/DA/SCC / ISSN 1840-5676/Dépôt légal 2726



Atelier à l'EPA pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial

Les participants africains appelés à redoubler d'ardeur

La cérémonie de clôture de l'atelier de suivi sur le thème "Préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial" a été parrainée par ministre de la Culture, Jean-Michel Abimbola samedi dernier à l'École du patrimoine africain (EPA) devant un parterre de personnalités. A cette occasion, il a demandé aux participants de faire œuvre utile afin de combler les attentes de tout un continent.

R.O. B. régionale Ouémé/Piedou

Du 26 au 30 mars, 10 participants sur les 14 attendus ont participé à un atelier suivi sur le thème "Préparation des propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial". A la cérémonie de clôture de cet atelier, l'honneur a été au directeur de l'EPA, Baba Keita de revenir sur la genèse et les attentes du présent programme. Pour lui, l'objectif visé par ce programme financé par le Fonds mondial pour le patrimoine africain est d'accroître le nombre de biens africains inscrits au patrimoine de l'Unesco. "Car il est remarqué depuis quelques années que l'Afrique qui riche en ressources humaines et culturelles n'arrive pas à présenter et défendre de bons dossiers à l'Unesco. Cet atelier a permis d'évaluer les dossiers des pays présents pour qu'en 2013, ces dossiers puissent connaître un meilleur sort à l'Unesco. C'est pourquoi, il a rappelé aux participants au-delà de la formation, le rôle combien important qui est le leur pour que les travaux se poursuivent, car l'enjeu est de taille et le chemin est long. " Après cette participation, les participants doivent redoubler d'ardeur pour l'aboutissement des inscriptions de ces dossiers en 2013 au plus tard en 2014. A sa suite, le coordonnateur des cours a levé un coin de voile sur l'importance et l'urgence des missions des participants. Aussi a-t-il souhaité que le binôme béninois redouble d'ardeur pour que très prochainement les dossiers béninois relatifs au Parc Pendjari et à la route de l'esclave soient inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Quant à la représentante du conseil d'administration du Fonds mondial pour le patrimoine africain, elle a rap-

porté que le fonds est le résultat conjoint du groupe africain de l'Unesco de mettre en place une institution basée en Afrique du Sud pour accompagner les pays africains dans le processus de l'inscription de leurs biens au patrimoine mondial de l'Unesco. A cet effet, un programme a été concocté et comporte trois phases à savoir la formation, le travail de terrain et la présentation des dossiers. Cela est d'autant plus important qu'en 2011 sur les 5 dossiers acceptés en Afrique, 3 proviennent de ce programme. Et comme le fonds est financé par les Etats africains eux-mêmes, la représentante du conseil d'administration du fonds a plaidé pour que le Bénin honore à ses engagements financiers. Un appel qui n'a pas laissé le ministre de la Culture, Jean-Michel Abimbola indifférent. C'est pourquoi dans son discours, le ministre Abimbola a dit sa disponibilité ainsi que celle du gouvernement pour accompagner le Fonds. Mais avant, le mot de clôture du ministre Abimbola, les participants ont reçu leurs attestations.

Le plus dur commencé pour les participants

Le cas du Bénin qui a falli ne pas participer à la présente formation si ce n'est pas que les organisateurs ont pris en compte les droits de son hôpitalité, même réflexion. Il a été déploré la négligence du Bénin dans ces dossiers. C'est pourquoi, la représentante des participants, a demandé aussi bien au ministre de la Culture qu'au binôme de travailler en synergie. Le même appel a été lancé à l'endroit des équipes-pays qui ont participé à la formation.

